

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**SOCIETE AMEN LEASE**

Siège social : 124, avenue de la liberté – 1002 TUNIS BELVEDERE

La société Amen Lease - publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2005 accompagnés du rapport du commissaire aux comptes Mr. Abdessattar MABKHOUT (Conseil Audit Formation « CAF ») les concernant.

BILAN AU 30 Juin 2005

(exprimé en dinars)

	Notes	30.juin 2005	30.juin 2004	déc-04
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles		535 412	227 334	435 474
Moins : amortissements		(161 414)	(92 271)	(86 828)
	4	<u>373 998</u>	<u>135 063</u>	<u>348 646</u>
Immobilisations utilisées par la société		3 425 082	3 309 020	3 430 356
Moins : amortissements et provisions		(1 063 521)	(888 853)	(1 002 537)
	5	<u>2 361 561</u>	<u>2 420 167</u>	<u>2 427 819</u>
Immobilisations destinées à la location		284 805 475	298 711 184	292 595 309
Moins : amortissements		(169 990 314)	(156 543 545)	(162 873 292)
Moins : provisions		(14 478 753)	(7 793 595)	(14 988 921)
	6	<u>100 336 408</u>	<u>134 374 044</u>	<u>114 733 096</u>
Immobilisations financières		3 181 867	3 826 353	3 584 877
Moins : provisions		(173 113)	(106 781)	(138 807)
	7	<u>3 008 754</u>	<u>3 719 572</u>	<u>3 446 070</u>
Total des actifs immobilisés		<u>106 080 721</u>	<u>140 648 846</u>	<u>120 955 631</u>
Autres actifs non courants	8	<u>237 744</u>	<u>402 355</u>	<u>289 116</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>106 318 465</u>	<u>141 051 201</u>	<u>121 244 747</u>
ACTIFS COURANTS				
Clients et comptes rattachés		29 822 966	20 753 535	27 343 762
Moins : provisions et produits réservés		(22 089 471)	(11 652 210)	(20 763 508)
	9	<u>7 733 495</u>	<u>9 101 325</u>	<u>6 580 254</u>
Autres actifs courants	10	2 339 050	2 288 433	2 458 528
Placements et autres actifs financiers	11	9 000	1 409 270	9 000
Liquidités et équivalents de liquidités	12	728 835	4 544 607	1 167 508
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>10 810 380</u>	<u>17 343 635</u>	<u>10 215 290</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>117 128 845</u>	<u>158 394 836</u>	<u>131 460 037</u>

Amen Lease - (Suite) -

BILAN AU 30 Juin 2005

(exprimé en dinars)

	Notes	30.juin 2005	30-juin 2004	31-déc 2004
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		5 408 282	5 408 282	5 408 282
Résultats reportés		(16 824 475)	23 425	23 425
Modifications comptables affectant les résultats reportés				
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>(1 416 193)</u>	<u>15 431 707</u>	<u>15 431 707</u>
Résultat de l'exercice		(1 046 831)	(1 035 766)	(16 847 900)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	13	<u>(2 463 024)</u>	<u>14 395 941</u>	<u>(1 416 193)</u>
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	14	75 453 376	90 249 561	77 707 190
Autres passifs financiers	15	101 000	101 000	101 000
Provisions	16	975 000	850 000	975 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>76 529 376</u>	<u>91 200 561</u>	<u>78 783 190</u>
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	17	2 428 722	2 827 808	4 605 977
Autres passifs courants	18	4 247 059	8 022 739	4 992 613
Concours bancaires et autres passifs financiers	19	36 386 712	41 947 787	44 494 450
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>43 062 494</u>	<u>52 798 334</u>	<u>54 093 040</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>119 591 870</u>	<u>143 998 895</u>	<u>132 876 230</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>117 128 845</u>	<u>158 394 836</u>	<u>131 460 037</u>

ETAT DE RESULTAT

(exprimé en dinars)

	Notes	30.Juin 2005	30.Juin 2004	31.Décembre 2004
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus bruts de leasing		27 544 144	31 843 888	61 625 875
Autres produits d'exploitation		140 232	498 432	1 014 923
Variation des produits réservés		(581 447)	(456 524)	(1 555 444)
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		(22 151 952)	(25 018 455)	(48 642 669)
<u>Total des produits d'exploitation</u>	20	<u>4 950 977</u>	<u>6 867 341</u>	<u>12 442 685</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	21	<u>(4 299 432)</u>	<u>(4 969 140)</u>	<u>(9 636 350)</u>
PRODUITS DES PLACEMENTS	22	<u>89 565</u>	<u>148 881</u>	<u>261 524</u>
<u>Total des produits nets</u>		<u>741 110</u>	<u>2 047 082</u>	<u>3 067 859</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	23	767 044	472 143	1 242 391
Autres charges d'exploitation	24	638 364	529 638	1 040 744
Dotations aux amortissements	25	130 070	49 475	94 382

Amen Lease - (Suite) -

Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	26	234 349	2 058 822	17 266 527
Dotations aux autres comptes de provisions	27	82 223	242 619	447 384
Total des charges d'exploitation		<u>1 852 049</u>	<u>3 352 697</u>	<u>20 091 428</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>(1 110 940)</u>	<u>(1 305 615)</u>	<u>(17 023 569)</u>
Autres gains ordinaires	28	64 108	271 849	355 284
Autres pertes ordinaires		0		
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>(1 046 831)</u>	<u>(1 033 766)</u>	<u>(16 668 285)</u>
Impôts sur les bénéfices		0	(2 000)	(179 615)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>(1 046 831)</u>	<u>(1 035 766)</u>	<u>(16 847 900)</u>
Eléments extraordinaires				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>(1 046 831)</u>	<u>(1 035 766)</u>	<u>(16 847 900)</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin 2005	30-juin 2004	31-déc 2004
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	28 937 651	36 323 818	60 764 130
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	31	(1 040 902)	(1 249 480)	(2 015 959)
Intérêts payés	32	(2 973 642)	(3 328 623)	(9 984 974)
Impôts et taxes payés	33	(3 266 748)	(3 171 589)	(5 360 467)
Autres flux liés à l'exploitation	38	(26 063)	(106 220)	78 501
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>21 630 296</u>	<u>28 467 906</u>	<u>43 481 231</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	(14 218 971)	(21 029 878)	(39 016 757)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	35	2 838 224	1 742 326	7 692 224
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	36	0	(5 134)	(5 134)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	37	944 537	465 159	704 730
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(10 436 210)</u>	<u>(18 827 527)</u>	<u>(30 624 937)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		0	0	0
Encaissements provenant des emprunts		25 610 400	38 063 800	82 073 707
Remboursement d'emprunts		(33 512 990)	(42 664 271)	(96 616 705)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>(7 902 590)</u>	<u>(4 600 471)</u>	<u>(14 542 998)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de placement		0	(1 409 270)	0
Variation de trésorerie		<u>3 291 496</u>	<u>3 630 638</u>	<u>(1 686 704)</u>
Trésorerie au début de l'exercice		(3 831 846)	(2 145 142)	(2 145 142)
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(540 350)	1 485 496	(3 831 846)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2005**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société Amen de Leasing « AMEN LEASE » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 Décembre 1993 avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage industriel, commercial, agricole ou touristique et d'une façon générale toutes opérations de leasing et de location sous toutes leurs formes.

Amen Lease - (Suite) –

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits et n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail.

A partir du 1^{er} Janvier 2000, les amortissements financiers relatif aux équipements, matériels et immeubles objet de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 85% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2004.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, à l'exception de la convention de la prééminence du fond sur la forme. Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	7 ans	15%
- Installations générales	10 ans	10%

2-2 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle qui varie entre 1% et 5% de la valeur d'origine.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance « tous risques »

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer échu.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

2-3 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

2-4 : Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% de l'encours financier net et ce, indépendamment des risques spécifiques et identifiés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours du loyer; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Amen Lease - (Suite) -

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties réelles

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

2-4-3 La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge |

2-5 : Provisions pour impôt

Jusqu'au 31 Décembre 1999, le bénéfice imposable de la société était calculé sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

Pour couvrir cette charge, la société a opté pour la constitution d'une provision pour impôt.

2-6 : Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de

Amen Lease - (Suite) -

comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-7 : Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement a conduit la société à :

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement.
- Déduire les amortissements fiscaux
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objet de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 Décembre 2000.

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions font l'objet d'un suivi et seront apurées progressivement par le biais de retraitements (réintégration ou déduction) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 85% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2004.

2-8 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créateur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 3 : FAITS SAILLANTS**3-1 contrôle fiscal**

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en matière d'impôts directs et de TVA, réalisé en deux phases couvrant les exercices 1996 à 2000.

Les risques inhérents à ce contrôle sont raisonnablement couverts par une provision.

3-2 : Pertes de l'exercice

La société Amen Lease a enregistré au cours du premier semestre 2005 une perte de (1.046.831)TND. Cette perte a ramené les fonds propres de la société Amen Lease au 31/06/2005 à (2.463.024) .

3-3 : Système d'information

Ces états financiers ont été arrêtés en utilisant le nouveau système d'information qui a été mis en place depuis le 1 janvier 2005 et ce dans le cadre de l'harmonisation des deux systèmes d'information de Amen Lease et Tunisie Leasing en préparation de leur fusion projetée et approuvée par leur Conseil d'Administration du 14 décembre 2004.

3-4 : Offre publique de retrait du titre Amen Lease

Dans le cadre du programme de fusion entre Tunisie Leasing et Amen Lease, une opération d'offre publique de retrait du titre Amen Lease a été lancée par le groupe Amen après approbation des autorités monétaires. Comme suite à la décision de la BVMT et à l'avis du CMF, le titre Amen Lease a été radié de la cote permanente de la bourse le lundi 19 septembre 2005.

Amen Lease - (Suite)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2005
(exprimé en dinars)

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels, ces immobilisations sont amorties sur une durée de trois ans selon le mode linéaire.

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	juin-05	juin-04	déc-04
- Coût d'acquisition des logiciels	535 412	227 334	435 474
- Amortissements cumulés	(161 414)	(92 271)	(86 828)
Valeur comptable nette	373 998	135 063	348 646

Les additions de l'exercice s'élèvent à : 99.938 TND

La dotation de l'exercice au compte d'amortissements des immobilisations incorporelles s'élève à : 74.586 TND

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2005
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amort.	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cession	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cession	Fin de période	
Matériel de transport	20%	191 918	28 500	57 000	163 418	85 585	14 400	57 000	42 985	120 433
Mobilier de bureau	10%	155 035	1 102	0	156 137	90 777	6 917	0	97 694	58 443
Matériel informatique	15%	375 360	20 544		395 904	175 361	23 697	0	199 058	196 846
Installations générales	10%	213 859	1 581		215 440	150 814	10 470	0	161 284	54 156
Immobilisations propres en cours						provisions				
		2 494 183	0		2 494 183	500 000	62 500		562 500	1 931 683
TOTAUX		3 430 355	51 727		3 425 082	1 002 537	117 984	57 000	1 063 521	2 361 561

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette
- Immobilisations en location	169 737 490	(84 192 645)	85 544 845
- Immobilisations, contrats suspendus	42 921 400	(15 365 944)	27 555 456
- Immobilisations, contrats échus	70 555 125	(70 431 725)	123 400
- Immobilisations en cours	1 591 460		1 591 460
Totaux	284 805 475	(169 990 314)	114 815 161
- Provisions pour dépréciation		(14 478 753)	(14 478 753)
Soldes au 30 Juin 2005	284 805 475	(184 469 067)	100 336 408

Amen Lease - (Suite) -

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	juin-05	juin-04	déc-04
- Titres immobilisés	2 950 000	3 530 000	3 330 000
- Prêts au personnel	199 731	264 217	222 741
- Dépôts et cautionnements versés	32 136	32 136	32 136
Autres créances immobilisées			
<u>Totaux</u>	<u>3 181 867</u>	<u>3 826 353</u>	<u>3 584 877</u>
A déduire :			
- Provisions pour dépréciation de titre de participation	(139 671)	(95 832)	(127 858)
- Provisions pour dépréciation des prêts	(33 442)	(10 949)	(10 949)
<u>Montant net</u>	<u>3 008 754</u>	<u>3 719 572</u>	<u>3 446 070</u>

Les mouvements enregistrés au premier semestre 2005, sur le poste "Titres Immobilisés" s'analysent ainsi:

	Montant	Plus Values Réalisées
Soldes au 31 Décembre 2004	3 330 000	
Additions de L'exercice:	0	
Cessions de L'exercice:	(380 000)	
*Société Immobilière et Touristique de Tunisie (SITT)	(280 000)	72 716
* Société Touristique et Thermale Kroumiri	(100 000)	14 279
Soldes au 30 Juin 2005	<u>2 950 000</u>	<u>86 995</u>

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2005 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>
* Comar Investissement - SICAF	2 000	100	200 000	1995
* Societe Tunisienne de Production Alimentaire "S.T.P.A"	0	0	0	1999
*Societe de Developpement Agricole" EL-KHIR"	1 990	100	199 000	2000
*Société KAWARIS	4 160	100	416 000	2001et 2003
*Société Immobilière et Touristique de Tunisie (SITT)	56 000	10	560 000	2002
*AMEN INVEST	3 750	100	375 000	2002
* Société Touristique et Thermale Kroumiri	4 000	100	400 000	2003
*Société MIXAL	8 000	100	800 000	2002
			<u>2 950 000</u>	

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS**TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2005**

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 236 345	0		1 236 345	947 229	51 372	0	998 601	237 744
TOTAUX		1 236 345	0	0	1 236 345	947 229	51 372	0	998 601	237 744

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de l'exercice aux résorptions des frais d'émission et de remboursement, s'élevant à : 51.372 TND figurent parmi les charges financières.

Amen Lease - (Suite) -

NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
<u>Clients impayés</u>			
- Impayés	29 822 966	20 753 535	27 343 762
<u>Montant brut</u>	<u>29 822 966</u>	<u>20 753 535</u>	<u>27 343 762</u>
A déduire :			
- Provisions	(15 143 893)	(6 386 998)	(14 399 377)
- Produits réservés	(6 945 578)	(5 265 212)	(6 364 131)
<u>Montant net</u>	<u>7 733 495</u>	<u>9 101 325</u>	<u>6 580 254</u>

9.1 Provisions pour dépréciation

La provision constituée pour la couverture des risques de non recouvrement des créances a été déterminée en conformité avec les normes prudentielles définies par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Solde en début de période	14 399 377	6 850 818	6 850 818
- Mouvements de la période	744 516	(463 820)	7 548 559
<u>Solde en fin de période</u>	<u>15 143 893</u>	<u>6 386 998</u>	<u>14 399 377</u>

9.2 Produits réservés

Les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Solde en début de période	6 364 131	4 808 688	4 808 688
- Transferts en produits de la période	(609 014)	(290 650)	(459 904)
- Produits réputés réservés en fin de période	1 190 461	747 174	2 015 347
<u>Solde en fin de période</u>	<u>6 945 578</u>	<u>5 265 212</u>	<u>6 364 131</u>

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Avances et acomptes au personnel	17 316	17 316	17 316
- Autres créances sur le personnel	2 690	13 593	1 743
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	50 059	28 529	55 817
- Etat, crédit de TVA	290 807	290 807	290 807
-Etat,acompte provisionnel	524 048	703 663	706 994
-Etat,avance sur redressement fiscal	734 536	734 536	734 536
- Créances sur cessions d'immobilisations	170 533	173 027	170 532
- Autres comptes débiteurs	162 656	136 661	95 727
- Produits à recevoir	426 508	364 707	436 527
- Charges constatées d'avance	203 422	98 462	206 636
<u>Total</u>	<u>2 582 575</u>	<u>2 561 301</u>	<u>2 716 635</u>
A déduire :			
- Provisions pour dépréciation des créances sur cessions	(170 534)	(173 133)	(173 135)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(72 990)	(99 735)	(84 972)
<u>Montant net</u>	<u>2 339 050</u>	<u>2 288 433</u>	<u>2 458 528</u>

Amen Lease - (Suite) -

NOTE 11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Titre de placement sicav BT		1 400 270	
- Autres placements à court terme	9 000	9 000	9 000
<u>Total</u>	<u>9 000</u>	<u>1 409 270</u>	<u>9 000</u>

NOTE 12 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités se présente comme suit :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Banques	728 335	4 544 107	1 167 291
- Caisses	500	500	217
<u>Total</u>	<u>728 835</u>	<u>4 544 607</u>	<u>1 167 508</u>

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Capital social (A)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
- Réserve légale (B)	725 969	725 969	725 969
- Réserve facultative	4 090 000	4 090 000	4 090 000
- Réserves pour risques généraux	300 000	292 313	300 000
- Réserves pour fonds social	292 313	23 425	292 313
- Résultats reportés	(16 824 475)	300 000	23 425
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>(1 416 193)</u>	<u>15 431 707</u>	<u>15 431 707</u>
Résultat de l'exercice (1)	(1 046 831)	(1 035 766)	(16 847 900)
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	<u>(C) (2 463 024)</u>	<u>14 395 941</u>	<u>(1 416 193)</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2005
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Autres	Fin de période		
								Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES										
BANQUES RESIDENTES										
Banque de Tunisie	4 000 000	TMM+1,75	Trimest. (2000-2006)	1 280 000	0	320 000		960 000	320 000	640 000
Amen Bank	7 000 000	TMM+1,75	Semest.(2000-2005)	700 000	0	700 000		0	0	0
Amen Bank	10 000 000	TMM+1,75	Trimest.(2001-2006)	2 500 000	0	1 000 000		1 500 000	0	1 500 000
Amen Bank	10 000 000	TMM+1,5	Trimest.(2003-2007)	6 000 000	0	1 000 000		5 000 000	3 000 000	2 000 000
Amen Bank	7 000 000	TMM+2	Trimest.(2003-2008)	5 655 711	0	683 034		4 972 677	3 587 520	1 385 157
B.T.K.D	3 000 000	TMM+1,75	Annuelle.(2003-2005)	1 000 000	0	500 000		500 000	0	500 000
B.I.A.T	3 000 000	TMM+1,75	Semest. (2002-2007)	1 500 000	0	300 000		1 200 000	600 000	600 000
CITIBANK	12 000 000	TMM+1.75	Crédit en revolving	5 000 000	5 400 000	9 400 000		1 000 000	0	1 000 000
CREDIT MINISTERE DES FINANCES	21 478 498	8.25%	Remboursement integral 2013	21 478 500	0	0		21 478 500	21 478 500	0
BANQUE DE L'HABITAT	5 000 000	TMM+2	Semest. (2003-2008)	3 697 354	0	468 911		3 228 443	2 234 404	994 039
BILLET DE TRESORERIE		TMM-0.5%		8 600 000	12 600 000	12 600 000		8 600 000		8 600 000
STUSID	2 500 000	TMM+1,75	Semest . 2002-2007)	1 250 000	0	250 000		1 000 000	500 000	500 000
<u>sous-total</u>				<u>58 661 565</u>	<u>18 000 000</u>	<u>27 221 945</u>	<u>0</u>	<u>49 439 620</u>	<u>31 720 424</u>	<u>17 719 196</u>
BANQUES NON RESIDENTES										
BEI	10 612 000	7.17		10 612 000	0			10 612 000	10 612 000	0

Amen Lease - (Suite) -										
BEI	1 551 200	7.12		1 551 200	0			1 551 200	1 551 200	0
BEI	1 558 499	7.13		1 558 500	0			1 558 500	1 558 500	0
BEI	1 610 400	6.66		0	1 610 400			1 610 400	1 610 400	0
Best Bank	3 000 000	TMM+2	Trimest.	3 000 000	6 000 000	6 000 000		3 000 000	0	3 000 000
Exim Bank (JPY)	6 867 000	TMM+0,5	Semest. (1999-2011)	3 783 588	0	291 045		3 492 543	2 910 452	582 091
<u>ous-total</u>		-		58 661 565	7 610 400	6 291 045	0	21 824 643	18 242 552	3 582 091
<u>Total des crédits bancaires</u>				79 166 853	25 610 400	33 512 990	0	71 264 263	49 962 976	21 301 287
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>										
Amen Lease 1999 (II)	10 000 000	7.00%	Annuel. (2002-2006)	4 000 000	0	0		4 000 000	2 000 000	2 000 000
Amen Lease 2000(I)	10 000 000	7.00%	Annuel.(2001-2005)	2 000 000	0	0		2 000 000	0	2 000 000
Amen Lease 2000 (II)	10 000 000	7.00%	Annuel.(2003-2007)	6 000 000	0	0		6 000 000	4 000 000	2 000 000
Amen Lease 2001 (I)	20 000 000	7.75%	Annuel.(2002-2011)	12 800 000	0	0		12 800 000	10 400 000	2 400 000
Amen Lease 2001 (II)	5 000 000	7.50%	Annuel.(2002-2008)	2 900 000	0	0		2 900 000	2 200 000	700 000
Amen Lease 2002 (II)	11 880 000	7.50%	Annuel.(2003-2009)	8 553 600	0	0		8 553 600	6 890 400	1 663 200
<u>Total des emprunts obligataires</u>				36 253 600	0	0	0	36 253 600	25 490 400	10 763 200
<u>TOTAL GENERAL</u>				115 420 453	25 610 400	33 512 990	0	107 517 863	75 453 376	32 064 487

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Avances bloquées pour augmentation du capital			
- Dépôts et cautionnements reçus	101 000	101 000	101 000
- Ecart de conversion			
<u>Total des autres passifs financiers</u>	<u>101 000</u>	<u>101 000</u>	<u>101 000</u>

NOTE 16 : PROVISIONS

Les provisions se détaillent par nature comme suit :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Provisions pour impôt différé	200 000	200 000	200 000
- Autres provisions pour risques	775 000	650 000	775 000
- Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices			
<u>Total des provisions</u>	<u>975 000</u>	<u>850 000</u>	<u>975 000</u>

NOTE 17 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	674 320	0	354 543
- Avances et acomptes versés sur commande	(19 756)	0	(1 600)
<u>Sous total</u>	<u>654 564</u>	<u>0</u>	<u>352 943</u>

Fournisseurs d'immobilisations

- Factures d'achats d'immobilisations	0	203 720	244 141
- Retenues de garantie	42 261	23 307	23 307
- Effets à payer	1 523 896	2 600 781	3 985 586
- Fournisseurs en attente	208 001	0	
<u>Sous total</u>	<u>1 774 158</u>	<u>2 827 808</u>	<u>4 253 034</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>2 428 722</u>	<u>2 827 808</u>	<u>4 605 977</u>

Amen Lease - (Suite) -

NOTE 18 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants se présente ainsi :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Clients, comptes créditeurs	983 874	4 593 194	1 271 022
- Personnel, provisions pour congés payés	153 490	139 952	159 776
- Personnel, autres charges à payer	189 229	82 425	124 461
- Etat, retenues sur salaires	17 256	14 125	53 269
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	11 337	4 703	64 014
- Etat, impôts sur les bénéficiaires à liquider	0	2 000	179 615
- Etat, TVA à payer	361 814	472 196	509 692
- Etat, autres impôts et taxes à payer	21 261	7 230	9 663
- C.N.S.S	90 165	43 299	104 374
- Assurance groupe	11 275	11 269	11 594
- Autres comptes créditeurs	4 801	2 660	2 166
- Diverses charges à payer	49 592	0	0
- Produits de cession-relocation en attente d'affectation	191 768	191 768	191 768
- Agios sur consolidations	247 310	247 310	247 310
- Produits constatés d'avance	1 869 437	2 144 613	1 989 783
- Comptes d'attente	44 450	65 995	74 106
	<u>4 247 059</u>	<u>8 022 739</u>	<u>4 992 613</u>
<u>Total</u>			

NOTE 19 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	10 763 200	10 763 200	10 763 200
- Echéances à moins d'un an sur crédits de banques résidentes	16 719 196	20 768 121	23 367 970
- Echéances à moins d'un an sur crédits de banques non résidentes	4 582 091	3 582 089	3 582 089
<u>Sous total (voir note 14)</u>	<u>32 064 487</u>	<u>35 113 410</u>	<u>37 713 259</u>
- Concours bancaires courants			
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 006 999	2 612 768	669 483
- Intérêts courus sur emprunts obligataires privés	0	0	0
- Intérêts courus sur crédits de banques résidentes	813 265	1 036 391	868 959
- Intérêts courus sur crédits de banques non résidentes	232 777	126 107	243 395
- Banques, découverts	1 269 185	3 059 111	4 999 354
	<u>36 386 712</u>	<u>41 947 787</u>	<u>44 494 450</u>
<u>Total</u>			

NOTE 20 : REVENUS

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

		<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Loyers +préloyers		27 544 144	31 843 888	61 625 875
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A)	<u>27 544 144</u>	<u>31 843 888</u>	<u>61 625 875</u>
- Intérêts de retard		140 232	498 432	975 129
- Produits accessoires		0	0	39 794
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>		<u>140 232</u>	<u>498 432</u>	<u>1 014 923</u>
- Produits réputés réservés en fin de période		(581 447)	(456 524)	(1 555 444)
<u>Variation des produits réservés</u>		<u>(581 447)</u>	<u>(456 524)</u>	<u>(1 555 444)</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations	(B)	(22 151 952)	(25 018 455)	(48 642 669)
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>4 950 977</u>	<u>6 867 341</u>	<u>12 442 685</u>

Amen Lease - (Suite) –

NOTE 21 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	2 007 743	1 744 012	3 256 987
- Intérêts des emprunts obligataires privés	0	0	0
- Intérêts des crédits des banques résidentes	1 643 802	2 354 521	4 313 820
- Intérêts des crédits des banques non résidentes	228 981	271 175	1 019 897
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	51 372	76 575	138 847
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>3 931 898</u>	<u>4 446 283</u>	<u>8 729 551</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	74 714	327 048	483 254
- Intérêts sur billets de trésorerie	292 820	195 809	423 545
- Pénalités sur Cotisations sociales			
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>367 534</u>	<u>522 857</u>	<u>906 799</u>
<u>Total général</u> (A)	<u>4 299 432</u>	<u>4 969 140</u>	<u>9 636 350</u>

NOTE 22 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements s'élèvent au 30 Juin 2005 à : 89 .565 TND

Le détail des Produits de Placement se présente comme suit :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
*Revenus des placements monétaires	12 588	0	1 252
*Produits à recevoir sur des titres immobilisés	(10 019)	25 722	97 542
*Produits réalisés sur cessions des titres immobilisés (Voir Note 7)	86 995	72 159	111 730
- Autres gains sur éléments exceptionnels	0	2 880	0
<u>Total</u>	<u>89 565</u>	<u>100 761</u>	<u>210 524</u>
*Produits acquis sur titres immobilisés	0	51 000	51 000
<u>Total</u>	<u>89 565</u>	<u>148 881</u>	<u>261 524</u>

NOTE 23 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Salaires et complément de Salaires	632 237	390 362	1 025 361
- Cotisations de sécurité sociales sur Salaires	109 907	61 612	175 824
- Autres Charges sociales	24 899	20 169	41 206
<u>Total</u>	<u>767 044</u>	<u>472 143</u>	<u>1 242 391</u>

NOTE 24 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Achat de matières et fournitures	15 234	22 833	51 791
<u>Total des achats</u>	<u>15 234</u>	<u>22 833</u>	<u>51 791</u>
- Locations	99 282	90 588	184 655
- Entretien et réparations	15 545	12 209	31 364
- Primes d'assurances	4 508	3 905	9 793
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>119 335</u>	<u>106 702</u>	<u>225 812</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	110 931	85 524	178 333
- Publicités, publications, relations publiques	41 088	48 355	103 501

Amen Lease - (Suite) -

- Déplacements, missions et réceptions	36 313	34 361	58 830
- Frais postaux et de télécommunications	30 975	15 257	51 846
- Services bancaires et assimilés	51 079	33 983	88 139
- Autres	143 321	36 874	117 174
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>413 706</u>	<u>254 354</u>	<u>597 823</u>
- Jetons de présence	0	15 750	26 250
- Autres	0	30 300	12 882
<u>Total des charges diverses</u>	<u>0</u>	<u>46 050</u>	<u>39 132</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	21 648	11 317	30 436
- T.C.L	60 000	70 000	70 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	7 023	17 195	24 389
- Autres impôts et taxes	1 418	1 187	1 361
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>90 088</u>	<u>99 699</u>	<u>126 186</u>
<u>Total général</u>	<u>638 364</u>	<u>529 638</u>	<u>1 040 744</u>

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	74 586	8 486	3 043
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	55 484	40 155	91 339
- Dotations aux résorptions des frais préliminaires			
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	0	834	0
<u>Total</u>	<u>130 070</u>	<u>49 475</u>	<u>94 382</u>

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations de l'exercice aux comptes de provisions et le résultat des créances radiées s'analysent ainsi :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	1 667 416	2 848 229	18 299 605
- Dotations aux provisions pour impôt différé	0	0	0
- Reprise de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 433 067)	(789 407)	(1 033 078)
- Créances radiées	0	0	0
- Reprise de provisions suite à la radiation de créances	0	0	0
<u>Total</u>	<u>234 349</u>	<u>2 058 822</u>	<u>17 266 527</u>

NOTE 27 : DOTATIONS AUX AUTRES COMPTES DE PROVISIONS

Les dotations de l'exercice aux autres comptes de provisions s'analysent ainsi :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs courants	34 306	185 004	322 384
- Reprises de provisions pour dépréciation des actifs courants	(14 583)	(4 885)	
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	62 500	62 500	125 000
- Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0	0
- Reprises de provisions pour risques et charges		0	
<u>Total</u>	<u>82 223</u>	<u>242 619</u>	<u>447 384</u>

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires se présente comme suit :

	<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	8 810	219 179	289 505
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	14 600	0	0
- Autres gains sur éléments exceptionnels	40 698	52 670	65 779
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières			
<u>Total</u>	<u>64 108</u>	<u>271 849</u>	<u>355 284</u>

Amen Lease - (Suite) -

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

		juin-05	juin-04	déc-04
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 9	27 343 762	18 511 885	18 511 885
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 9	(29 822 966)	(20 753 535)	(27 343 762)
- Matériels récupérés	+ Note 6	569 564	1 240 361	3 073 169
- Relocations	- Note 6	(576 733)	(1 145 815)	(3 052 250)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	- Note 15	(101 000)	(31 000)	(31 000)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+ Note 15	101 000	101 000	101 000
- Produit à recevoir en début de période	+ Note 10	(436 527)	7 129	7 129
- Produits à recevoir en fin de période	- Note 10	426 508	0	0
- Pts de cession en attente d'affectation début de période	- Note 18	(191 768)	(163 408)	(163 408)
- Pts de cession en attente d'affectation fin de période	+ Note 18	191 768	439 078	191 768
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 18	(1 989 782)	(2 099 664)	(2 099 664)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 18	1 869 437	2 144 613	1 989 782
- Clients créditeurs en début de période	- Note 18	(1 271 022)	(3 727 454)	(3 727 454)
- Clients créditeurs en fin de période	+ Note 18	983 874	4 593 194	1 271 022
- TVA collectées	+	4 157 160	4 865 114	9 395 115
- TVA à refacturer en début de période	+ Note 9	0	0	0
- Revenus bruts de l'exercice	+ Note 20	27 544 144	31 843 888	61 625 875
- Autres produits d'exploitation	+ Note 20	140 232	498 432	1 014 923
		<u>28 937 651</u>	<u>36 323 818</u>	<u>60 764 130</u>

Encaissements reçus des clients**NOTE 31 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL**

		juin-05	juin-04	déc-04
- Charges à répartir	+ Note 8	0	51 800	0
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 10	(17 316)	(17 316)	(17 316)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 10	17 316	17 316	17 316
- Autres créances sur le personnel en début de période	- Note 10	(1 743)	(6 193)	(6 193)
- Autres créances sur le personnel en fin de période	+ Note 10	2 690	13 593	1 743
- Prêts au personnel en début de période	- Note 7 et 10	(278 558)	(272 117)	(272 117)
- Prêts au personnel en fin de période	+ Note 7 et 10	249 790	292 746	278 558
- Charges constatées d'avance en début de période	- Note 10	(13 400)	(13 865)	(13 865)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+ Note 10	0	17 544	13 400
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 17	352 943	47 510	47 510
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 17	(654 564)	0	(352 943)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 17	0	0	0
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 18	159 776	118 471	118 471
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 18	(153 490)	(139 952)	(159 776)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 18	124 461	86 841	86 841
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 18	(189 229)	(82 425)	(124 461)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 18	53 269	41 034	41 034
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 18	(17 256)	(14 125)	(53 269)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 18	64 014	6 567	6 567
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 18	(11 337)	(4 703)	(10 014)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 18	104 374	68 494	68 494
- C.N.S.S en fin de période	- Note 18	(90 165)	(43 299)	(104 374)
- C.N.R en début de période	+ Note 18			
- Assurance groupe en début de période	+ Note 18	11 594	10 960	10 960
- Assurance groupe en fin de période	- Note 18	(11 275)	(11 269)	(11 594)
- Ristourne sur assurance groupe	- Note 12	0	0	0
- Diverses charges à payer en début de période	+ Note 18	0	90 000	90 000
- Diverses charges à payer en fin de période	- Note 18	(49 592)	0	0
- TVA payées sur biens et services	+	73 280	89 786	204 038
- Charges de personnel	+ Note 23	767 044	472 143	1 242 391
- Autres charges d'exploitation	+ Note 24	638 364	529 638	1 040 744
- Impôts et taxes	- Note 24	(90 088)	(99 699)	(126 186)
		<u>1 040 902</u>	<u>1 249 480</u>	<u>2 015 959</u>

Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

Amen Lease - (Suite) -

NOTE 32 : INTERETS PAYES

		juin-05	juin-04	déc-04
- Frais d'émission d'emprunt	+ Note 8	0	0	0
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	- Note 10	(206 636)	(209 553)	(209 553)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+ Note 10	203 422	80 918	193 236
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 10			
- retenues sur revenus de capitaux mobiliers en début de période	+ Note 18	0	149 660	149 660
- retenues sur revenus de capitaux mobiliers en fin de période	- Note 18	0	0	(54 000)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	+ Note 19	669 483	1 017 971	1 017 971
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	- Note 19	(2 006 999)	(2 612 768)	(669 483)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en début de période	+ Note 19	1 112 354	1 171 994	1 171 994
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en fin de période	- Note 19	(1 046 042)	(1 162 498)	(1 112 354)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+ Note 19			
- Charges financières	+ Note 21	4 299 432	4 969 140	9 636 350
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 21	(51 372)	(76 241)	(138 847)
- Dotations aux Provisions pour risques de change	- Note 27			
- Reprises sur Provisions pour risques de change	+ Note 27			
		<u>2 973 642</u>	<u>3 328 623</u>	<u>9 984 974</u>

Intérêts payés**NOTE 33 : IMPOTS PAYES**

		juin-05	juin-04	déc-04
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider début de période	+ Note 18	179 615	2 000	2 000
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider fin de période	- Note 18	0	(2 000)	(174 171)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 18	(1 222 645)	(1 435 471)	(1 435 471)
	Note			
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- 18+Note 10	1 187 577	1 736 236	1 431 867
- TVA payées	+ Note 24	3 032 113	2 769 125	5 235 885
- Impôts et taxes	+ Note 29	90 088	99 699	126 186
- Impôts sur les bénéfiques	+ Note 29	0	2 000	174 171
		<u>3 266 748</u>	<u>3 171 589</u>	<u>5 360 467</u>

Impôts payés**NOTE 34 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

		juin-05	juin-04	déc-04
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+ Note 17	4 253 034	4 250 767	4 250 767
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	- Note 17	(1 774 158)	(2 827 808)	(4 253 034)
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 4	99 938	139 828	347 968
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 5	51 727	119 335	240 671
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 6	10 296 224	17 469 570	34 525 635
- Matériels récupérés	- Note 5			
- TVA sur Investissements	+ Note 5	1 292 206	1 878 186	3 904 750
- Retenues au titre de la plus-value immobilière en début de période	+ Note 17			
		<u>14 218 971</u>	<u>21 029 878</u>	<u>39 016 757</u>

Décaissements provenant de l'acquisitiond'immobilisations corporelles et incorporelles**NOTE 35 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

		juin-05	juin-04	déc-04
- Créances sur cessions d'immobilisations début de période	+ Note 10	170 532	170 427	170 427
- Créances sur cessions d'immobilisations fin de période	- Note 10	(170 533)	(173 027)	(170 532)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 6	41 679	206	865
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 6	2 683 577	1 466 588	7 227 936

Amen Lease - (Suite) -

- Plus-values sur cessions anticipées	+	Note 28	8 810	219 179	289 505
- TVA sur cessions	+		104 159	58 953	174 023
- Avances reçues sur cessions d'immobilisations début de période	-	Note 18	0	0	0
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>2 838 224</u>	<u>1 742 326</u>	<u>7 692 224</u>

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Dépôts et cautionnements versés au cours de l'exercice	+	Note 7	0	5 134	5134
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>0</u>	<u>5 134</u>	<u>5134</u>

NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSON D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	Note 7	760 000	342 000	542 000
- Produit à recevoir sur titre immobilisée de début de période	+		97 542	338 985	0
- Produit à recevoir sur titre immobilisée en fin de période	-		10 019	(364 707)	(97 542)
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+	Note 22	76 976	148 881	260 272
- Pertes sur créances liées à des participations	-	Note 29			
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>944 537</u>	<u>465 159</u>	<u>704 730</u>

NOTE 38 : AUTRES FLUX DETRESORERIE

			<u>juin-05</u>	<u>juin-04</u>	<u>déc-04</u>
- Autres comptes débiteurs en début de période			95 727	(60 696)	(60 696)
- Autres comptes débiteurs en fin de période			(162 656)	(136 661)	29 152
- Autres comptes créditeurs en début de période			(2 166)	(2 654)	(2 654)
- Autres comptes créditeurs en fin de période			4 801	2 660	2 166
- Comptes d'attente en début de période			(74 105)	(30 603)	(30 603)
- Comptes d'attente en fin de période			44 450	65 995	74 105
- Produits des placements			12 588	0	1 252
- Autres gains exceptionnels			55 298	55 739	65 779
<u>Autres flux de trésorerie</u>			<u>(26 063)</u>	<u>(106 220)</u>	<u>78 501</u>

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2005**

Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la Société Amen Lease au 30 juin 2005. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux mission d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 30 novembre 2005
Le Commissaire Aux Comptes
Abdessattar MABKHOUT
C.A.F membre de
PricewaterhouseCoopers